

NOTE SUR LES PREDICATIFS
ET LE SYSTEME TONAL
DU PARLER DE KONG

par *Aby SANGARE*

Cette note a comme point de départ l'article de M.J. DERIVE "Variations dialectales de certaines marques prédicatives des parlers manding ivoiriens" paru dans Mandenkan 1. Travaillant actuellement sur le parler de Kong, il nous a paru utile de confronter certaines de nos observations à celles exposées dans cet article. Il ne s'agit pas de remettre en question la validité globale de ce travail, mais de préciser certains détails.

En premier lieu, nous avons été surprise de rencontrer des énoncés qui avaient été transcrits:

sòqò lò mú "c'est de la viande"

à kà sòqò lè dómú "c'est de la viande qu'il a mangé"

alors que selon nos propres observations, seules sont possibles les réalisations tonales suivantes:

(avec le nom à l'indéfini)

sòqò lò mú ⁽¹⁾ "c'est de la viande"

à kà sòqò lè dómú "c'est de la viande qu'il a mangé"

(avec le nom au défini)

sòqò lò mú "c'est la viande"

à kà sòqò lè dómú "c'est la viande qu'il a mangé"

réalisations que nous analysons comme dérivant des représentations sous-jacentes suivantes:

(1) Selon une convention qui a déjà été utilisée pour le bambara, [^] non suivi de pause note un ton haut suivi d'un abaissement du ton haut qui lui succède (down-step).

- /sòqó lò' mú/ "c'est de la viande" (1)
- /à kà sòqó lè' dómú/ "c'est de la viande qu'il a mangé"
- /sòqòò lò' mú/ "c'est la viande"
- /à kà sòqòò lè' dómú/ "c'est la viande qu'il a mangé"

Ce désaccord se situant sur le plan des réalisations tonales nous conduit à exposer brièvement notre conception de la tonologie du jula de Kong. A cette étape de nos recherches, nous nous limiterons par prudence à une formulation des lois tonales qui pourra paraître insuffisamment précise, renvoyant à notre thèse en cours de préparation pour une formulation que nous espérons plus précise. Quoi qu'il en soit, la nécessité de prendre en compte les lois que nous allons présenter ne fait pour nous aucun doute, même si leurs conditions d'application ne sont pas totalement établies.

Le parler de Kong se caractérise en effet par une morphologie tonale assez particulière, qui fait que des séquences tonales sous-jacentes très voisines de celles que l'on postulerait dans une tonologie du bambara peuvent déboucher sur des réalisations parfois très différentes. Et ce n'est qu'une fois dégagées les règles essentielles régissant les réalisations tonales qu'on peut espérer représenter de manière fiable ces réalisations.

Avant d'aborder la présentation des prédicatifs du parler de Kong (ou de tout autre point de grammaire de ce parler), il conviendrait d'avoir établi au préalable les lois suivantes:

1. Il n'existe pas en jula de Kong de monème de deux syllabes ou plus qui aurait un schème tonal sous-jacent entièrement bas; seuls quelques items monosyllabiques ont un ton sous-jacent effectivement bas, la quasi-totalité des monosyllabes à ton bas étant à analyser comme pourvus en structure sous-jacente d'un ton flottant haut susceptible de se manifester par des propriétés de relèvement (cf. loi 2).
2. Une loi d'assimilation tonale progressive relève les tons bas:
/˘˘/ → ˘˘

(1) Nous faisons suivre d'un ton flottant haut dans la représentation tonale sous-jacente les monosyllabes à ton bas ayant la propriété de relever les tons bas qui leur succèdent (cf. ci-dessous, lois 1 et 2).

Le ton ainsi relevé se comporte comme un ton descendant, c'est à dire qu'il est réalisé haut et suivi le cas échéant d'un abaissement du ton haut qui lui succède.

3. Une loi d'assimilation tonale progressive affaiblit les tons hauts succédant à un ton bas: le premier d'une séquence de tons hauts est réalisé souvent presque bas et peut à la limite se confondre avec un véritable ton bas.
4. Les longueurs vocaliques que l'on est amené à postuler en structure sous-jacente, soit dans la forme de certains lexèmes, soit à la finale des noms définis (le morphème du défini étant constitué par un allongement vocalique à ton bas), peuvent facultativement se réduire.
5. Le trait de nasalité en finale de monème se réalise non seulement par une nasalisation de la voyelle, mais aussi par un appendice nasal parfois nettement prononcé, et également par une nasalisation de la consonne suivante; cette nasalisation est liée à son tour à la fermeture de la voyelle de certains monèmes: -N + lo → nu, -N + le → ni.

Ces lois n'ont pas toutes un caractère également contraignant, et leurs conditions d'application restent à préciser. Par exemple, pour obtenir un résultat correct il convient de poser que l'application de la loi 3 est postérieure à celle de la loi 2:

- /sòqó lò' mú/
- sòqó lò' mú (application de la loi 2)
- sòqò lò' mú (application de la loi 3)

Ce qui est toutefois sûr à ce stade de nos recherches est que ces lois permettent une explication satisfaisante des réalisations du parler de Kong.

Nous allons passer maintenant à la présentation des morphèmes prédicatifs. Nous soulignerons au fur et à mesure les points de désaccord, tout en essayant de justifier nos choix.

Prédication non verbale d'identification

Dans la prédication à un seul terme nominal, le prédicatif utilisé est au positif lò' (mú); lo lorsqu'il subit la règle 5 devient no ou nu; à l'indéfini, le ton de ce morphème (qui est alors immédiatement précédé par le dernier ton lexical d'un nom, donc forcément par un ton

haut) devient iô par application de la loi 2, et d'ailleurs (cf. exemples ci-dessus) la différence de réalisation tonale du prédicatif est essentielle à la distinction entre défini et indéfini et peut dans certains cas constituer la seule trace de cette distinction; quant au ton de mú, nous l'identifions comme haut, simplement la position où il figure (en fin d'énoncé et précédé, soit d'un ton bas, soit d'un ton descendant) le rend difficile à distinguer d'un ton bas, ce qui explique les notations de M.J. DERIVE. Voici encore quelques exemples:

(avec un nom indéfini)

/mòqò lò' mú/ → mòqò iô mú "c'est un être humain"

/yfrf lò'/ → yfrf iô "c'est un arbre"

/cè ján lò'/ → cè ján nú "c'est un grand homme"

(avec un nom défini)

/mòqòò lò' mú/ → mòqò lò mú "c'est l'être humain"

/yfrfì lò'/ → yfrf lò "c'est l'arbre"

/cè jáàn lò/ → cè ján nú "c'est le grand homme"

Au négatif, nous avons le prédicatif té, par exemple:

(avec un nom indéfini)

/yfrf té/ → yfrf té "ce n'est pas un arbre"

/mòqò té/ → mòqò té "ce n'est pas un être humain"

(avec un nom défini)

/yfrfì té/ → yfrf té "ce n'est pas l'arbre"

/mòqòò té/ → mòqò té "ce n'est pas l'être humain"

Dans la prédication à deux termes nominaux (le second étant marqué de la postposition yé) le prédicatif est bé au positif, té au négatif:

/bàndàyfrfì bé yfrf lò' yé/ → bàndàyfrfì bé yfrf iô yé "le fromager est un arbre"

/bà' té ñ yé/ → bà té ñ yé "je ne suis pas une chèvre"

Prédication non verbale de situation

Le prédicatif est bé au positif, té au négatif:

/súmáyáà bé à rá/ → súmáyáà bé à rá "il a de la fièvre"

/jyédáqáà bé yàn'/ → jyédáqáà bé yân "le canari est ici"

/cè'rf té yàn'/ → cèrf té yân "il n'y a pas d'hommes ici"

Contrairement à M.J. DERIVE, nous n'associons pas les morphèmes yé et tf à la prédication de situation. Nous ne les avons pas rencontrés dans des énoncés ayant cette valeur, mais plutôt dans des énoncés relevant de la prédication verbale (cf. ci-dessous).

Prédication verbale à valeur d'accompli

Au positif, on peut distinguer dans ce cadre une construction transitive dont le prédicatif est kà et une construction intransitive dont les prédicatifs sont d'une part -rà qui a la particularité de se suffixer à la base verbale, d'autre part kà que l'on ne rencontre que dans les discours de type narratif. Au négatif, construction transitive et construction intransitive ont le même prédicatif má. Par exemple:

/cè'è kà mîsf fàqá/ → cè'è kà mîsì fàqá "l'homme a tué une vache"

/jòrfì sìmfrà/ → jòrf sìmfrà "le sang a coagulé"

/à kà múrú bóòn kwó/ → à kà múrú bôn kwó "elle alla derrière la maison"

/yfrfì má bálán/ → yfrfì má bálán "le bois ne s'est pas coincé"

Le prédicatif verbal de l'accompli positif -rà n'est pas à ton haut en juła de Kong, et c'est là un des rares cas où nous devons poser une structure tonale sous-jacente différente de celle du bambara (où ce morphème est à ton haut). L'ensemble des règles tonales précédemment dégagées impose d'attribuer à ce morphème un ton bas. Cependant, sa position syntaxique a pour effet qu'il n'est jamais réalisé bas: comme il succède à un ton lexical nécessairement haut, il prend un ton descendant qui est nettement perçu comme modulé devant pause, et qui autrement se manifeste par l'abaissement du ton haut suivant. Le suffixe de l'accompli se distingue d'ailleurs ainsi du suffixe -rá (à ton haut) qui apparaît à l'inaccompli (cf. ci-dessous).

Nous n'avons pas dans notre corpus de prédicatif kí yé / tf yé à valeur d'accompli. Par contre nous avons un kì yé (cf. ci-dessous) qui ne semble cependant pas véhiculer une valeur d'accompli, et aussi un prédicatif tì (prédicatif nexique à valeur d'inactuel) correspondant au tùn du bambara.

Prédication verbale à valeur d'inaccompli

L'article qui nous a servi de point de départ s'est limité à deux types d'inaccompli: l'habituel et le progressif; nous ferons ici de même.

Au progressif, le prédicatif est bé ... -rá au positif et tf/té ... -rá au négatif:
/mùsòò bé táqará/ → mùsò bé táqará "la femme est en train de partir"
/mùsòò té táqará/ → mùsò té táqará "la femme ne part pas"
/cè'è tf m̀s̀f fàqará/ → cèè tf m̀s̀f fàqará "l'homme ne tue pas de vache"

Il convient de faire remarquer que, contrairement à ce qui se passe en bambara, dans cette construction à valeur de progressif du parler de Kong, la base verbo-nominale n'est pas marquée comme un constituant nominal par le morphème tonal du défini. En effet, si ce morphème était présent, il devrait se produire un abaissement tonal entre la base verbo-nominale et le morphème rá, ce qui n'est pas le cas. Cela ne veut pas dire que le jula de Kong ne connaisse pas le type d'énoncé donné par M.J. DERIVE comme véhiculant la valeur de progressif: il le connaît, mais il s'agit d'une prédication non verbale de situation à distinguer de la structure proprement verbale à valeur de progressif que nous venons de définir. Ces deux types d'énoncés diffèrent en outre par la place que peut y occuper le focalisateur. Comparons:

/àrf bé táqará là'/ → àrf bé táqará là "ils sont en train de partir"
/àrf bé kòrf là' kéra/ → àrf bé kòrf là kéra "elles font la lessive"
/àrf bé áládárf là' rá/ → àrf bé áládárf là rá "ils sont en train de prier"

Dans les deux premiers exemples (prédication verbale à valeur de progressif) nous voyons le focalisateur se placer, soit entre l'objet et la base verbale, soit après le suffixe -rá; dans le troisième exemple qui relève de la prédication non verbale de situation, le focalisateur se place entre la base verbo-nominale (qui forme maintenant un composé nominal avec ce qui serait l'objet dans une prédication verbale) et le morphème rá, qui doit maintenant être reconnu comme postposition.

A l'habituel, le prédicatif est vé au positif, tf au négatif:

/mùsòòrf là' yé fàànfì kwò'/ → mùsòrf là' yé fàànfì kwò "ce sont les femmes qui font la lessive"
/ń tf fúlákán myén/ → ń tf fúlákán myén "je ne comprends pas le peul"

Le cas de kl yé

La valeur exacte de ce morphème reste à préciser, mais les exemples d'emploi que nous avons relevé concernent tous des énoncés à plus d'une proposition dont se dégage la notion de concomitance; par exemple:

/à bèn'nà yrfì kán kl yé à tìqé/ → à bèn'nà yrfì kán kl yé à tìné "il s'est mis à couper l'arbre"
/àrf kà tènbe kl yé nà'/ → àrf ká tènbe kl yé nà "ils continuèrent leur chemin"
/é kl yé nà' é yá kòqòbòtò kélén sán' ń yé/ → é kí yé nà, é yá kòqòbòtò kélén sán' ń yé "en revenant, achète-moi un sac de sel"

Une particularité tonale des prédicatifs

Pour être tout à fait précis quant à la forme des prédicatifs dans le parler de Kong, il convient de signaler que les prédicatifs donnés ci-dessus à ton haut connaissent une variante à ton descendant (c'est à dire qu'en réalisation, il arrive, mais pas toujours, que ces prédicatifs soient suivis d'un abaissement du ton haut qui leur succède). A ce stade de nos recherches, nous n'avons pas définitivement élucidé les conditions d'apparition des deux variantes tonales de ces prédicatifs, aussi nous réserverons ce point pour notre thèse en cours de préparation.